

#11

www.sumene-artense.com

JANVIER 2024

# MAGAZINE

SumèneArtense  
COMMUNAUTÉ



ANTIGNAC | BASSIGNAC | BEULIEU | CHAMPAGNAC | CHAMPS-SUR-TARENTAINE-MARCHAL  
LANOBRE | LA MONSELIE | MADIC | LE MONTEIL | SAIGNES | SAINT-PIERRE | SAUVAT | TRÉMOUILLE | VEBRET | VEYRIÈRES | YDES



Janvier 2024  
#11

Revoir ..... 3 > 5

Vivre ..... 6 > 7

- . Apprendre à utiliser un ordinateur, tablette ou smartphone
- . De nouveaux obstacles au Bike Park
- . Accompagner les parents et les assistant(e)s maternel(le)s
- . Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat

Découvrir ..... 8 > 10

- . Journal d'une exploration dans les collines voisines
- . Dialogue art et science
- . Musée numérique, proche de chez vous
- . Du Cantal au Népal

Construire ..... 11 > 15

- . Les jeunes et le territoire
- . À la découverte de l'accueil de loisirs
- . Pôle enfance jeunesse

Entreprendre ..... 16 > 17

- . Aides économiques aux entreprises
- . Programme LEADER
- . Des subventions pour les communes en faveur du commerce

Agir ..... 18 > 22

- . Un tournant pour les biodéchets
- . Fermeture du site des Bécassines
- . Nouveau règlement des déchets ménagers
- . Des professionnels qui contribuent au coût des déchets
- . Merci pour le tri !
- . L'assainissement collectif à l'échelle communautaire
- . Des travaux sur les parcelles en faveur de l'eau
- . Clap de fin pour le chantier du Tact

Sortir ..... 23

- . Saison culturelle Sumène Artense

Décoder ..... 24

La nouvelle année 2024 s'ouvre avec des réalisations, des projets et de nouveaux services au plus près des habitants pour continuer d'améliorer votre quotidien.



Sumène Artense communauté organisera désormais l'accueil de loisirs sur le territoire à compter des vacances de février 2024. Dans l'attente de la construction du futur Pôle enfance jeunesse, dont vous pourrez découvrir les premières esquisses dans ce numéro, les enfants du territoire seront accueillis dans les locaux du groupe scolaire d'Ydes. Afin de favoriser l'accès de ce service au plus grand nombre, des minibus ont été acquis afin d'organiser des circuits de ramassage. Ces minibus ont bénéficié d'un soutien financier de la CAF du Cantal. Le développement de la politique Enfance jeunesse se poursuit également avec le renforcement des actions liées à la Petite enfance. De la même manière, le service animations ados continue son ascension avec un projet pour 2024 visant à faire découvrir le Népal aux jeunes du territoire.

La politique culturelle de Sumène Artense communauté est un axe majeur avec une programmation plus riche pour les 10 ans du festival C'mouvoir en tête d'affiche. La possibilité est aussi ouverte aux habitants et écoliers du territoire de découvrir des chefs-d'œuvres de nos musées nationaux avec le dispositif de la Micro-Folie.

L'action sociale étant une préoccupation majeure, les élus de Sumène Artense communauté ont fait le choix, dans un contexte d'inflation globale, de ne pas augmenter le tarif du portage de repas à domicile qui continue de bien fonctionner sur le territoire avec plus de 100 repas quotidiens distribués. Les interventions financières de Sumène Artense communauté ont également été revues à la hausse dans le cadre de l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat afin de poursuivre la dynamique enclenchée de rénovation de logements. En parallèle, la Communauté de communes a également acquis un ensemble de deux bâtiments sur la commune d'Ydes pour agrandir la Maison France services.

La gestion des déchets représente un impact environnemental conséquent et en hausse continue en raison des coûts de traitement. Pour autant, ils peuvent aussi être des ressources, c'est notamment le cas des déchets verts qui peuvent être revalorisés dans vos jardins.

Nous vous proposons un tour d'horizon des enjeux et des initiatives qui se déploient sur le territoire au travers de cette lettre d'information.

**Marc Maisonneuve**

Président de Sumène Artense communauté



# Retour en images

Point d'avancement sur les projets de la convention de l'Opération de Revitalisation de Territoire : de beaux projets comme la création du pôle enfance jeunesse, des rénovation énergétiques de salles polyvalentes ou socioculturelles, la réhabilitation de locaux commerciaux, ou encore de l'antenne de l'école de musique du Haut Cantal.



Sumène Artense communauté distribue quotidiennement plus de 100 repas auprès des personnes âgées, isolées ou en difficulté. Ce service déployé sur Sumène Artense participe au maintien à domicile.



Inauguration d'un composteur collectif à Saignes, quartier du "Frilou". Sumène Artense communauté se prépare à l'obligation de trier les biodéchets à la source (voir p.18)



La culture au plus près de tous les publics ! Plus de 100 personnes âgées ont assisté au spectacle "J'ai fait une belle croisière avec Jean-Pierre"... Entre musique, chanson, théâtre et cabaret, la compagnie *Le bruit des couverts* a fait résonner son accordéon dans les EHPAD de Saignes et Ydes, ainsi qu'à la Résidence autonomie de Saint-Pierre.

## SE TENIR INFORMÉS

**Sumène Artense**  
COMMUNAUTÉ

21, rue du Calalet - 15240 Saignes  
contact@sumene-artense.com - 04 71 40 62 66  
Accueil (à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2024) :  
Lundi, mardi, jeudi : de 9h à 12h et de 13h30 à 17h  
Le mercredi et le vendredi : de 9h à 12h

[Sumene-artense.com](http://Sumene-artense.com)



# Retour en images

## Petit patrimoine

Fin de l'opération de rénovation de 3 fours à pain en Sumène Artense : à Lanobre (Le Monteil), Champagnac (Prodelles) et Bassignac (Montgroux).  
Maîtrise d'œuvre : Atelier Papon Architecture.



## Séjour à Brest dans le cadre des animations ados

16 jeunes de Sumène Artense ont organisé une aventure urbaine et touristique à Brest. Cette expérience inoubliable a permis aux jeunes cantaliens de découvrir les joies de la ville et des transports en commun !



▲  
**Cantal Tour Sport 2023 :**  
+ de 200 jeunes présents  
cet été à Lastiouilles

## ► Inauguration de la Micro-Folie Sumène Artense

Le musée numérique  
itinérant fait ses premiers  
pas sur le territoire  
(en savoir plus : p.9)





## REVOIR



### Sumène Artense comme territoire d'étude

Des étudiants de Master de l'École Nationale Supérieure d'Architecture de Clermont-Fd ont travaillé sur Sumène Artense comme territoire d'étude grâce à une semaine en immersion.



### La Piste des Arts

Les œuvres de Cécile Gambini à découvrir le long de la Piste Verte : un nouveau regard sur les richesses de notre territoire.

(en savoir plus : p.8)



### Université foraine

Octobre 2023 : une délégation d'universitaires québécois a rencontré des entreprises de Sumène Artense pour nouer des partenariats. Une rencontre a aussi été organisée avec des collégiens pour des échanges passionnants.



### Transport scolaire

Plus de 300 enfants bénéficient du transport scolaire organisé par la Région Auvergne-Rhône-Alpes. Un coût de 10 € pour les familles grâce à 110 € reversés par Sumène Artense communauté aux familles utilisant ce service et habitant en Sumène Artense.



Le transport d'un enfant sur le territoire représente un coût de 1 800 € environ par an (1 400 € en moyenne sur la Région). 88 % de ce coût sont pris en charge par la Région et 12 % sont à la charge de Sumène Artense communauté (soit plus de 90 000 € pour 2022/2023).







# À deux pas de chez vous



À chaque numéro, nous mettons en avant les dispositifs qui peuvent faciliter votre quotidien : habitat, mobilité, action sociale ou toute information qui se passe à deux pas de chez vous...



## Apprendre à utiliser un ordinateur, une tablette ou un smartphone à l'Espace France services

Depuis le mois de septembre, il est possible de se familiariser avec les outils numériques à l'Espace France services de Sumène Artense. Cette initiation est gratuite et pour tous : que les personnes aient déjà quelques connaissances ou qu'elles aient tout à apprendre.

Ces séances d'initiation sont individuelles et personnalisées. Elles ont lieu les mercredis et vendredis de 14h à 16h, à l'Espace France service de Sumène Artense à Ydes. Un agent France services est là pour répondre à vos questions, s'adaptant à vos besoins et à votre rythme.

De nombreux sujets peuvent être abordés : découvrir l'utilisation d'un smartphone, d'une tablette ou d'un ordinateur avec son clavier et la souris, envoyer et recevoir des mails, mettre en forme un courrier, naviguer sur internet, ou tout autre sujet pour lesquels vous souhaitez être aidé.

Pour y participer il suffit de s'inscrire :  
Espace France services de Sumène Artense  
4 rue du Docteur Basset - 15210 YDES  
04 71 40 87 31 ou à [msap@sumene-artense.com](mailto:msap@sumene-artense.com).



## De nouveaux obstacles à dompter au Bike Park

Le Bike Park de Sumène Artense, situé au Bois-de-Lempre (Champagnac), a été réalisé en 2020 pour une pratique ludique et technique du vélo et VTT. De nombreux aménagements et un terrain modelé proposent différents parcours ponctués de modules bois.

En plus de ces parcours, une zone de trial a été réalisée en novembre dernier. Cet équipement s'adresse aux débutants comme aux pratiquants plus expérimentés. L'objectif est de s'entraîner à contourner les obstacles, puis à les franchir sans poser le pied à terre. Précision, compétences d'équilibre et de maîtrise du vélo sont requises : un terrain de jeu intéressant est sorti de terre pour ceux qui aiment défier la gravité.

**i** L'accès au Bike Park est libre et gratuit : ouvert toute l'année 24h/24. Sur place un panneau vous indique les parcours proposés et les consignes de sécurité.







## Accompagner les parents et les assistant(e)s maternel(le)s


Le Relais Petite Enfance Sumène Artense est un service à destination des parents et futurs parents à la recherche d'un mode de garde pour leur enfant. Ce service s'adresse aussi aux assistant(e)s maternel(le)s agréé(e)s et aux candidat(e)s à l'agrément.

C'est un service d'écoute, de conseil et d'information sur les différents modes de garde présents sur le territoire ainsi que sur les droits et les obligations des parents et des assistant(e)s maternel(le)s. Des permanences sur rendez-vous ont lieu les lundis, jeudis et vendredis après-midi pour échanger sur ces sujets.

Trois fois par semaine, des ateliers gratuits sont organisés pour accompagner les enfants dans leur développement, faciliter leur socialisation avant l'école, et favoriser l'échange de pratiques entre professionnels et entre parents.

Au programme : activités sensorielles, motricité, découverte musicale, mais aussi spectacles, éveil à la nature, à l'art...

 **Prise de rendez-vous et réservation des ateliers :**  
06 13 19 96 61 ou [rpe@sumene-artense.com](mailto:rpe@sumene-artense.com)

 **À compter de janvier 2024, ce service initialement porté par l'ADMR locale sera géré par Sumène Artense communauté.**  
Nous remercions l'implication de l'ADMR pour son travail.

**Relais**  
**Petite Enfance**  
SUMÈNE ARTENSE

### Les ateliers (sur inscription)

#### **LUNDI**

10h30 – 12h

Atelier d'éveil à la salle du camping de SAIGNES

#### **JEUDI**

10h – 11h30

Ateliers d'éveil à la médiathèque d'YDES

#### **VENDREDI**

10h – 11h30

Atelier d'éveil à LANOBRE (salle au dessus de la Mairie)

### Les permanences (à Saignes)

**LUNDI : 13h30 – 16h**

**JEUDI : 13h30 – 19h15**

**VENDREDI : 13h30 – 16h**


## Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH)

Des permanences sont réalisées pour vous accompagner dans vos projets de rénovation : pour l'adaptation des logements pour le maintien à domicile, la rénovation énergétique, la remise aux normes de logements insalubres.



### Calendrier des permanences janvier à juin 2024

- 2 janvier : 10h – 12h : Espace France services Ydes
- 16 janvier : 10h30 – 12h : Champagnac (mairie)
- 6 février : 10h – 12h : Espace France services Ydes
- 20 février : 10h30 – 12h : Saignes (mairie)
- 5 mars : 10h – 12h : Espace France services Ydes
- 19 mars : 10h30 – 12h : Lanobre (mairie)
- 2 avril : 10h – 12h : Espace France services Ydes
- 16 avril : 10h30 – 12h : Vebret (mairie)
- 7 mai : 10h – 12h : Espace France services Ydes
- 21 mai : 10h30 – 12h : Champs-sur-Tarentaine-M. (mairie)
- 4 juin : 10h – 12h : Espace France services Ydes
- 18 juin : 10h30 – 12h : Antignac (mairie)

 **GRATUIT** | Prise de rendez-vous conseillée au  
04 71 45 62 12 – 06 71 13 44 06 – [habitat15@octeha.fr](mailto:habitat15@octeha.fr)



↳ Exposition sur la Piste Verte

# JOURNAL D'UNE EXPLORATION DANS LES COLLINES VOISINES par Cécile Gambini

En résidence en Sumène Artense en 2023, l'illustratrice Cécile Gambini s'est inspirée des paysages, de la faune et flore locale et des habitants du territoire pour réaliser une série de portraits qui sont exposés sur la Piste Verte jusqu'à fin août 2024. L'occasion pour les habitants de porter un regard nouveau sur leur environnement.



Talentueuse illustratrice et auteure de livres, Cécile Gambini nous a fait la joie d'être en résidence sur le territoire de Sumène Artense en 2023. Elle a étudié à l'école des Beaux-Arts d'Aix-en-Provence et à l'École supérieure des arts décoratifs de Strasbourg. Cécile Gambini écrit et illustre des livres pour enfants depuis 1997 et expose ses œuvres.

« J'ai vu le Cantal comme on rencontrerait une terre première, sauvage, de celles que l'humain n'a pas encore totalement réussi à modifier... »

Cécile Gambini »

Son projet en Sumène Artense était de travailler sur la faune et la flore présentes sur le territoire et de réaliser une galerie de portraits de la faune locale, mis en scène et habillés à la façon des botanistes du 19<sup>ème</sup> siècle.

C'est en journaliste-reporter qu'elle est partie explorer le territoire, carnet de croquis sous le bras, appareil photo dans le sac.

## Un territoire inspirant

Au fil de ses balades, elle a rencontré des lieux, des habitants, des animaux. Chaque tableau rapporte l'une de ses rencontres, l'un de ses souvenirs. Pour le tableau « La salamandre et son goûter sur le pont de Bassignac », l'inspiration lui vient lors de son face-à-face avec cet animal pendant sa balade sur la Piste Verte, juste après avoir dessiné les arches du pont de Bassignac. Par ces recherches sur cette espèce, elle découvre son alimentation et décide de la représenter dans son tableau.

Sa fascination pour le territoire l'invite à mener l'enquête pour nous offrir des tableaux pleins de sens et de clins d'œil à notre quotidien. Son travail de création a été réalisé sur place, durant l'été et l'automne 2023. Ses œuvres reproduites en grand format sont visibles le long de la Piste Verte à Ydes et Bassignac depuis octobre 2023, et sur la zone d'exposition de Verchalles (Vebret) à partir de 2024.

## Des ateliers artistiques

Cécile Gambini est intervenue dans 7 écoles du territoire, ainsi qu'au collège

d'Ydes. Plus de 280 élèves ont bénéficié de ces ateliers de médiation. Plusieurs thématiques ont été abordées, s'appuyant de près ou de loin sur ses livres.

Ainsi, ont été créées des plantes imaginaires aux noms cocasses et des fresques collectives autour d'animaux imaginaires.

Une correspondance artistique, appelée « Mailart », a vu le jour entre des élèves de primaire et des résidents des EHPAD de Saignes et Ydes. Des extraits de création sont à découvrir sur l'exposition le long de la Piste Verte.

D'autres publics ont pu profiter de ces ateliers grâce à l'accueil et aux partenariats des médiathèques d'Ydes et de Champs-sur-Tarentaine-Marchal, de la commune de Champagnac.

Un livret pédagogique viendra accompagner cette exposition, sortie prévue au printemps 2024.

Cette résidence est inscrite dans le cadre de la convention d'éducation artistique et culturelle et bénéficie des financements de la DRAC Auvergne-Rhône-Alpes et de la Région Auvergne-Rhône-Alpes et du soutien de l'Éducation Nationale.



~ Résidence artistique 2024

## DIALOGUE ART & SCIENCE

La prochaine résidence d'artistes sera menée en 2024 par un duo composé d'une artiste et d'une scientifique pour « Peindre et comprendre les nuances des sols ».

Véronique Genevois, cartographe, spécialiste des sols et Charlotte Rodon, artiste plasticienne passionnée par l'environnement naturel se porteront messagères de la vie d'un monde souterrain méconnu du grand public.

Ce duo souhaite mobiliser et communiquer au grand public les connaissances scientifiques sur le sol à travers un regard poétique et sensible. 3 thèmes seront explorés :

- Sols, dites-moi qui vous êtes?
- Les sols, un monde grouillant et bruyant !
- Des sols et des hommes



### Du sol au tableau, quand l'habitant devient acteur

La résidence prévoit comme chaque année une exposition grand public dès septembre 2024 sur la Piste Verte. Le public sera aussi impliqué dans ce travail à travers des ateliers tout public et des interventions dans les classes du territoire.

~ Micro-Folie

## MUSÉE NUMÉRIQUE, PROCHE DE CHEZ VOUS le projet Micro-Folie grandit en Sumène Artense

La Micro-Folie, plateforme culturelle itinérante composée d'un musée itinérant, de casques de réalité virtuelle, tablettes tactiles et espace sensoriel, a été inaugurée en octobre 2023 et fera ses premiers pas dans les écoles.



La Micro-Folie a été inaugurée le 14 octobre 2023 en présence de Madame la Sous-préfète de Mauriac, du Président et Vice-président de Sumène Artense communauté et de la représentante de La Villette. Lors de cette soirée, les trois modules de la Micro-Folie ont été déployés afin de proposer au public leur découverte. Celui-ci s'est approprié les tablettes tactiles pour visiter le musée numérique. Chacun pouvait à son rythme s'attarder sur l'œuvre qui l'intéressait en naviguant sur les tablettes, entre le cartel, le contexte de l'œuvre, les œuvres complémentaires et les jeux. Certains ont expérimenté la réalité virtuelle grâce aux casques de réalité virtuelle où étaient diffusées des vidéos ARTE à 360° : une immersion au sein de tableaux d'artistes célèbres ou à la découverte de lieux insolites. Les plus petits se sont amusés dans les igloos sensoriels mis à disposition, en partenariat avec le Relais Petite Enfance.

La spécificité du projet Micro-Folie réside également dans le réseau national piloté par La Villette. Propositions communes, formations, temps de rencontres et d'échanges, enrichissement des collections du musée, etc. Prendre part à ce réseau

a permis d'accueillir la compagnie Propos et son spectacle *Rites* dans le cadre du Micro-festival. Le ballet *Songe d'une nuit d'été* de George Balanchine a aussi pu être diffusé lors de l'événement national des Micro-Folies le 15 décembre dernier.

### À venir en 2024...

- Du 8 au 16 février à l'école de Lanobre. Les enfants découvriront la Micro-Folie et exploreront leur fibre artistique.
- Du 19 février au 9 mars à la médiathèque d'Ydes. Installation de la Micro-Folie en lien avec l'exposition "Femmes artistes-peintres".
- Le 20 février : la Micro-Folie dans le cadre des animations ados
- Le 27 et 29 février : animations avec les enfants de l'accueil de loisirs
- Du 13 au 17 mai à l'école d'Ydes.
- Du 1<sup>er</sup> au 7 juillet à Champs-sur-tarentaine-M. dans le cadre du festival C'mouvoir.





## DÉCOUVRIR

Jeunesse

# DU CANTAL AU NÉPAL

## un nouveau défi pour les jeunes

Sumène Artense communauté et l'association Montagne et Pleine Nature ont un objectif : partir au Népal en octobre 2024 avec 10 jeunes de 15 à 18 ans. Depuis plusieurs années déjà, des jeunes sont formés aux sports de montagne à travers des séjours, comme en 2023 avec l'ascension du Grand Paradis en Italie (4 000m d'altitude). Le Népal ? Une suite logique à leur investissement pour aller plus loin, plus fort et plus haut !



OBJECTIF  
NÉPAL  
2024



### Des jeunes préparés pour atteindre les sommets

L'association Montagne et Pleine Nature, basée dans le Nord Cantal, sensibilise, développe et fait la promotion des activités de pleine nature chez les adolescents. Partenaire depuis des années avec le service jeunesse de Sumène Artense communauté, différentes actions ont été proposées ces dernières années aux jeunes de Sumène Artense. Escalade, randonnée, canyoning, ski, alpinisme, bivouac, cette école de sport de montagne a permis aux jeunes de se perfectionner lors de séjours en haute montagne avec des sommets à 4 000 m d'altitude, des actions de réhabilitation de sites d'escalade, etc.

### Un trek de haute montagne

Le projet Objectif Népal 2024 prévoit le voyage Cantal > Paris > Katmandou et la réalisation d'un trek organisé par une agence locale (Himalayan Travellers Népal) qui s'occupe de la logistique au quotidien et d'un accompagnement avec des guides expérimentés.


### Un projet ambitieux : le soutien financier des partenaires et des particuliers est essentiel

Le budget de ce projet est estimé à environ 60 000 €, comprenant les transports, les assurances et la sécurité, l'organisation et l'encadrement. Des subventions sont demandées auprès de la CAF, du Département et de la Région, mais celles-ci ne pourront pas prendre en charge la totalité du coût du projet.

Les jeunes de Sumène Artense sollicitent aujourd'hui les entreprises locales afin d'obtenir une participation financière de leur part, selon leurs moyens et envies.

Une cagnotte en ligne est mise en place pour que les particuliers puissent également soutenir ce projet, chaque don, quelque soit le montant est une aide précieuse pour que ce projet aboutisse pour les jeunes.



 **CAGNOTTE EN LIGNE** sur le site Leetchi :  
Du Cantal au Népal : <https://www.leetchi.com/fr/c/du-cantal-au-nepal-ensemble-pour-gravir-les-sommets-de-lhumanite-1091321>  
← Ou scannez ce QR code pour un accès direct



### SPORTIF

Avec la découverte du grand massif des Annapurnas, l'un des plus beaux au monde, ce trek inédit permettra aux jeunes de relever un défi physique unique.



### CULTUREL

Le trek envisagé au Népal traverse des villages isolés, offrant aux jeunes l'opportunité de rencontrer les habitants locaux pour un échange culturel direct et la compréhension de la vie quotidienne dans les montagnes népalaises.



### HUMANITAIRE

À travers ce trek de haute montagne, les jeunes souhaitent soutenir l'association Rajan Family qui s'occupe d'enfants orphelins de père et mère sherpas disparus en montagne. Des fournitures scolaires, des vêtements et idéalement un chèque pour aider à la scolarité seront apportés lors du séjour.

**SUIVEZ LE PROJET**  
sur les réseaux sociaux



INSTAGRAM  
[du.cantal.au.nepal](https://www.instagram.com/du.cantal.au.nepal)



FACEBOOK  
Montagne et pleine nature



# LES JEUNES ET LE TERRITOIRE... quand le Plan Local d'Urbanisme intercommunal s'invite au collège !

Les jeunes du collèges Georges Brassens à Ydes s'impliquent dans l'urbanisme de demain.  
À travers quatre ateliers réalisés fin 2023, les collégiens ont été sensibilisés  
à l'importance du Plan Local d'Urbanisme intercommunal et ont pu donner  
leur avis sur les enjeux et la future configuration de leur territoire.



Le Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) est un document qui aide à structurer le développement du territoire pour demain, dans cinq ans, dans dix ans. Dans ce sens il concerne tous les habitants de Sumène Artense, des plus âgés aux plus jeunes.

Soucieuse de faire entendre les perspectives des jeunes dans le PLUi, Sumène Artense communauté a réalisé une série d'interventions au Collège George Brassens d'Ydes, dans le cadre d'un partenariat avec ce dernier.

L'objectif était de présenter aux collégiens la démarche du PLUi et de les faire échanger autour de leurs expériences en tant que jeunes habitants du territoire. Ces séances ont montré la pertinence de leurs contributions. Ils ont identifié comme atouts du territoire les espaces verts et cours d'eau ainsi que les opportunités de sport de pleine nature. La protection de l'environ-

nement est donc une priorité à leurs yeux. La mobilité a été identifiée comme une problématique majeure affectant notamment les jeunes : ils recommandent de favoriser les transports en commun et les mobilités douces. Enfin, les élèves ont exprimé leur désir d'avoir accès à une plus grande diversité d'espaces de loisirs, tels que des boîtes de nuit, des événements sportifs de pleine nature et des installations sportives. Les contributions des collégiens serviront pour enrichir le PLUi en cours d'élaboration.



## Dessiner le territoire de demain pour les générations futures à travers les documents du PLUi

Le Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD) est un document constitutif du Plan Local d'Urbanisme intercommunal (Voir Numéro précédent #10).

Il est essentiel au regard des futures générations puisqu'il regroupe les objectifs et les orientations du PLUi, dessinant ainsi le projet de territoire à l'échelle de la collectivité sur les 15 prochaines années.

Ce document a fait l'objet d'un débat lors du Conseil communautaire du 9 novembre dernier avant d'être débattu dans chaque Conseil municipal.

📄 Le PADD est consultable sur  
[sumene-artense.com](http://sumene-artense.com)  
» Plan Local d'Urbanisme  
intercommunal



# À LA DÉCOUVERTE DE L'ACCUEIL DE LOISIRS : ce qu'il est important de savoir

Un accueil de loisirs géré par Sumène Artense communauté ouvrira ses portes dès les vacances de février 2024. Cette structure a été pensée pour répondre aux besoins des familles pour accueillir les enfants de 3 à 12 ans pendant les vacances scolaires. Périodes d'ouverture, conditions d'accueil, tarifs, ... ce dossier est fait pour vous donner toutes les informations pratiques.



## EN BREF

### Où ?

au sein de l'école Lafayette à Ydes (3, rue Victor Hugo)

Un point d'accueil à Champs-sur-Tarentaine-M. sera ouvert de 7h15 à 9h et de 17h30 à 18h30 avec transport jusqu'à Ydes.

### Pour quels enfants ?

Pour les 3 à 12 ans

### Quand ?

Pendant les vacances scolaires, du lundi au vendredi de 7h15 à 18h30

### Quel temps d'accueil ?

Pour la journée (avec ou sans repas) ou juste pour la demi-journée (avec ou sans repas)

### Transport

Le transport est possible depuis Champagnac, Madiç, Lanobre, Saignes, Vebret et Champs-sur-Tarentaine-Marchal.

Jusqu'à présent, les accueils de loisirs étaient organisés et gérés par les communes d'Ydes et de Champs-sur-Tarentaine-Marchal avec Saignes. À compter de février 2024, l'accueil de loisirs sera uniquement organisé par Sumène Artense communauté, ouvert aux enfants âgés de 3 à 12 ans.

Sumène Artense communauté a prévu la réhabilitation d'un bâtiment à Ydes pour tous les services liés à l'enfance et à la jeunesse et donc pour y établir l'accueil de loisirs (voir page 15 pour en savoir plus sur ce projet). En attendant que le projet et les travaux aboutissent, l'accueil de loisirs se fera au sein de l'école Lafayette à Ydes.

Un point d'accueil à la salle des jeunes de Champs-sur-Tarentaine-Marchal sera ouvert de 7h15 à 9h et de 17h30 à 18h30 (voir page ci-contre pour en savoir plus).

Les enfants auront la possibilité de manger à l'accueil de loisirs et de venir à la demi-journée ou à la journée.

Pour que son enfant puisse bénéficier de l'accueil de loisirs, il est nécessaire que celui-ci soit inscrit au préalable. Cela demande de constituer un dossier d'inscription valable pour une année scolaire. Il sera nécessaire de remplir une fiche d'inscription aux activités à chaque période de vacances (voir page 13).

## € Tarifs

Les tarifs de l'accueil de loisirs sont fixés par délibération du Conseil communautaire et sont calculés selon le quotient familial de la famille. La tarification comprend : l'encadrement, les sorties et activités, la restauration, ...

QUOTIENT FAMILIAL	Demi-journée sans repas	Journée sans repas ou demi-journée avec repas	Journée avec repas
QF < 427€	2,60 €	4,50 €	6,60 €
427€ < QF < 518€	3,30 €	5,50 €	7,80 €
518€ < QF < 660€	4,00 €	6,50 €	9,00 €
660€ < QF < 1045€	4,70 €	7,50 €	10,20 €
1045€ < QF < 1397€	5,40 €	8,50 €	11,40 €
1397€ < QF < 1833€	6,10 €	9,50 €	12,60 €
1833€ < QF < 2202€	6,80 €	10,50 €	13,80 €
QF > 2202€	7,50 €	11,50 €	15,00 €





## Transport

Un service de transport gratuit est proposé aux familles. Un mini-bus se présentera sur les communes définies ci-dessous (un point de ramassage par commune) pour récupérer ou ramener les enfants inscrits au transport. Pour bénéficier de ce service, il est nécessaire d'inscrire son enfant au préalable. Il est possible de l'inscrire enfant le matin et/ou le soir selon les places disponibles.

COMMUNES	Horaire matin	Horaire soir
Champagnac	8h35	17h10
Madic	8h20	17h25
Lanobre	8h45	17h30
Saignes	8h35	17h10
Vebret	8h25	17h20

Champs-sur-T.-M. >> L'inscription au point d'accueil prévoit la navette vers l'accueil de loisirs (voir ci-dessous).

Les horaires et adresses des points de ramassage seront communiqués prochainement.



## Point d'accueil à Champs-sur-Tarentaine-M.

Un point d'accueil ouvert le matin et le soir situé à la salle des jeunes de Champs-sur-Tarentaine-Marchal s'organisera de la manière suivante :

→ de 7h15 à 9h : les parents peuvent déposer leurs enfants à la salle des jeunes de Champs-sur-Tarentaine-Marchal (attenante à la salle Henri Moins). Ce temps est encadré par un animateur de l'accueil de loisirs.

→ à 9h : les enfants prennent une navette pour se rendre à l'accueil de loisirs situé à Ydes. Les enfants participent aux activités avec les autres enfants arrivés directement à Ydes.

→ vers 17h : les enfants reprennent la navette pour revenir au point d'accueil de Champs-sur-Tarentaine-Marchal.

→ de 17h30 à 18h30 : les parents peuvent venir chercher leur enfant au point d'accueil. Ce temps est encadré par un animateur de l'accueil de loisirs.

Il sera possible d'inscrire son enfant à l'accueil de loisirs à la demi-journée, mais dans ce cas il sera nécessaire de le déposer ou le récupérer à l'accueil de loisirs à Ydes (car il n'y a pas de navette prévue le midi).

L'enfant pourra être inscrit le matin et le soir, ou uniquement le matin ou que le soir (par exemple : je dépose mon enfant au point d'accueil de Champs-sur-Tarentaine-Marchal le matin, mais je le récupère directement à Ydes le soir).



## Périodes d'ouverture (2024)

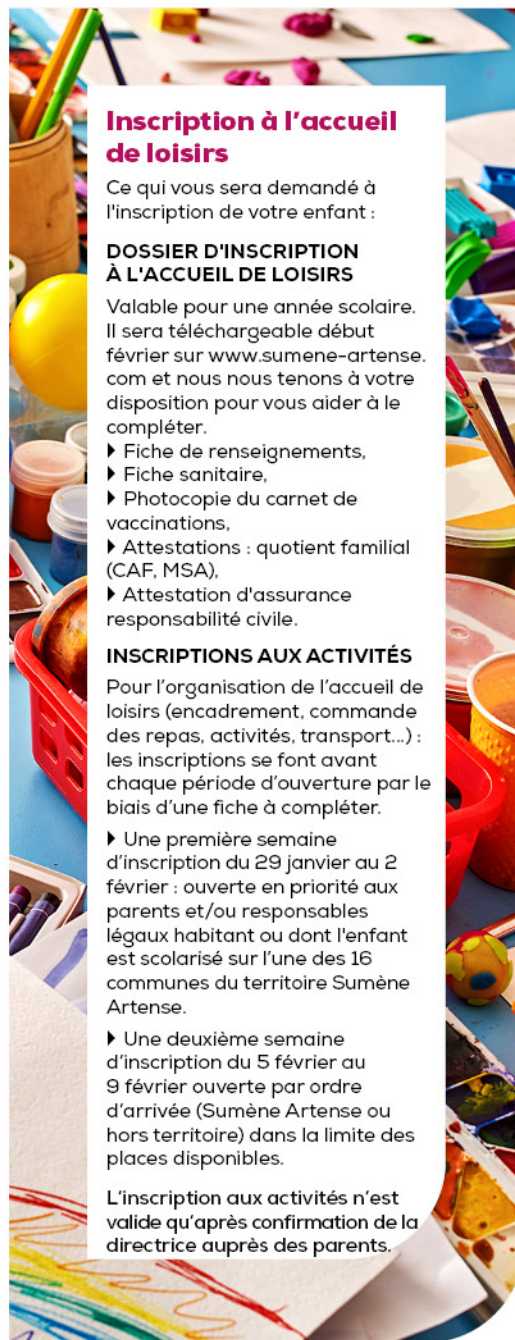
**Vacances de février** : du 19 au 23 mars et du 26 au 1<sup>er</sup> mars

**Vacances de printemps** : du 15 au 19 avril et du 22 au 26 avril

**Vacances d'été** : du 08 au 12 juillet, du 15 au 19 juillet, du 22 au 26 juillet, du 29 juillet au vendredi 2 août, du 5 au 9 août et du 26 au 30 août.  
[Fermé du 12 au 16 et du 19 au 23 août]

**Vacances d'automne** : du 21 au 25 octobre et du 28 au 31 octobre  
[Fermé le 1<sup>er</sup> novembre]

**Vacances de Noël** : du 30 décembre au 3 janvier  
[Fermé du 23 au 27 décembre et le 1<sup>er</sup> janvier]



## Inscription à l'accueil de loisirs

Ce qui vous sera demandé à l'inscription de votre enfant :

### DOSSIER D'INSCRIPTION À L'ACCUEIL DE LOISIRS

Valable pour une année scolaire. Il sera téléchargeable début février sur [www.sumene-artense.com](http://www.sumene-artense.com) et nous nous tenons à votre disposition pour vous aider à le compléter.

- ▶ Fiche de renseignements,
- ▶ Fiche sanitaire,
- ▶ Photocopie du carnet de vaccinations,
- ▶ Attestations : quotient familial (CAF, MSA),
- ▶ Attestation d'assurance responsabilité civile.

### INSCRIPTIONS AUX ACTIVITÉS

Pour l'organisation de l'accueil de loisirs (encadrement, commande des repas, activités, transport...) : les inscriptions se font avant chaque période d'ouverture par le biais d'une fiche à compléter.

▶ Une première semaine d'inscription du 29 janvier au 2 février : ouverte en priorité aux parents et/ou responsables légaux habitant ou dont l'enfant est scolarisé sur l'une des 16 communes du territoire Sumène Artense.

▶ Une deuxième semaine d'inscription du 5 février au 9 février ouverte par ordre d'arrivée (Sumène Artense ou hors territoire) dans la limite des places disponibles.

L'inscription aux activités n'est valide qu'après confirmation de la directrice auprès des parents.



Les familles doivent retourner leurs dossiers, inscriptions et réservations avant la date indiquée sur ces documents, soit par mail, soit directement auprès de la directrice de l'accueil de loisirs dans les locaux de Sumène Artense communauté (21, rue du Calalet à Saignes).

**Amélie Vial,**  
Directrice de l'accueil de loisirs  
**06 76 93 19 97**  
**[alsh@sumene-artense.com](mailto:alsh@sumene-artense.com)**



## INTERVIEW

### Amélie VIAL

Directrice de l'accueil de loisirs  
Sumène Artense



Amélie Vial est titulaire du BAFA, d'un BPJEPS (brevet professionnel de la Jeunesse, de l'Éducation populaire et du Sport) spécialité "Loisirs tout publics". Après plusieurs expériences d'animation et de direction adjointe d'accueil de loisirs, elle a travaillé un an au sein de Sumène Artense communauté pour que ce projet voie le jour.

**En quoi a consisté votre poste de chargée de mission pour développer l'accueil de loisirs avant d'en devenir directrice ?**

Amélie Vial : L'idée était de développer un projet qui répond aux besoins exprimés par les familles, en s'appuyant sur le dialogue et travail avec les élus communautaires. Le but est de construire un projet avant tout pour les enfants, adapté au territoire.

**À quoi ressemblera l'accueil de loisirs de Sumène Artense ?**

La volonté est d'avoir un lieu de partage, de loisirs, de détente, riche d'échanges et d'ouverture sur de nouvelles expériences. Le projet est que ce lieu soit plus qu'un mode de garde : nous aimerions que les enfants soient acteurs de leur temps de vacances. Une telle structure permettra de nouer des partenariats avec l'extérieur, que ce soit dans le domaine culturel, du sport, la relation à la nature et aux animaux,

etc., que ce soit pour le temps d'une activité courte, d'une sortie ou lors d'un mini-séjours que nous avons la volonté de développer. L'enfant aura la possibilité d'apprendre, découvrir de nouvelles pratiques et participer à des projets enrichissants.

**Quel est le rôle de la directrice de l'accueil de loisirs ?**

Gérer un accueil de loisirs, c'est assurer la gestion de cette structure : garantir la sécurité des enfants et des animateurs, prendre en charge le volet administratif et budgétaire, s'assurer aussi d'une cohésion d'équipe.

Je travaillerai avec six animateurs saisonniers et une animatrice permanente qui travaille aussi au Relais Petite Enfance, ce qui permettra aux plus jeunes enfants de s'adapter plus facilement. Notre programme est élaboré en équipe, pensé généralement par tranche d'âge : les 3-6 ans et les 6-12 ans. Nous ferons cependant très régulièrement des activités permettant de mélanger les âges.

Mon rôle est aussi d'être l'interlocutrice principale pour les parents : que ce soit pour les inscriptions, en cas de problème ou pour la gestion du quotidien. Si un parent rencontre des difficultés ou a besoin d'échanger sur un sujet en particulier je serai disponible et à l'écoute.

## RÉPONDRE AUX QUESTIONS DES PARENTS

### Organisation des vacances de février 2024

Lorsque le programme des activités des vacances de février sera prêt, il sera distribué aux familles dans les cartables des élèves de Sumène Artense.

L'information sera aussi diffusée sur le site internet et Facebook de Sumène Artense communauté.



SumeneArtensecommunauté  
EnfanceJeunesseSumeneArtense



[www.sumene-artense.com](http://www.sumene-artense.com)

### >> 2 réunions d'information organisées pour répondre à vos questions

Venez à notre rencontre afin que nous vous présentions l'organisation de l'accueil de loisirs et que nous répondions à vos interrogations pratiques :

- ▶ MARDI 23 JANVIER  
à Champs-sur-Tarentaine-Marchal,  
à la salle des fêtes (route de Bort-les-Orgues), 18h30
- ▶ MERCREDI 24 JANVIER  
à Ydes, salle socioculturelle, 18h30

### Pour tout renseignement

Amélie Vial,  
Directrice de l'accueil de loisirs  
06 76 93 19 97  
[alsh@sumene-artense.com](mailto:alsh@sumene-artense.com)



L'accueil de loisirs recrute tout au long de l'année des animateurs saisonniers. **Vous avez le BAFA ? N'hésitez pas à nous envoyer votre candidature !**

Monsieur le Président  
de Sumène Artense communauté  
Service du Personnel  
21 rue du Calalet | 15240 SAIGNES



# PÔLE ENFANCE JEUNESSE : un projet pour fin 2025 adapté à tous les âges

Un bâtiment situé au 14, rue Blaise Pascal à Ydes, près de la Piste Verte, a été acquis au printemps dernier par Sumène Artense communauté. Après des travaux de réhabilitation et d'extension, ce bâtiment permettra de regrouper les services liés à l'enfance et à la jeunesse : certaines activités du Relais Petite Enfance, l'accueil de loisirs, les animations à destination des adolescents.



◆ Vue du projet depuis la rue Blaise Pascal

Plus de 600 m<sup>2</sup> dédiés à l'enfance et à la jeunesse... le Pôle enfance jeunesse prévoit des espaces adaptés à toutes les tranches d'âge. Ce projet, développé avec l'agence d'architecture Hervé David, est actuellement dans la phase de consultation des entreprises. L'ouverture du Pôle enfance jeunesse est prévue pour fin 2025.

Le projet porte sur la réhabilitation de deux bâtiments existants (*en couleur claire sur les images ci-dessus et ci-dessous*), reliés par une extension centrale qui accueillera les grandes salles d'activités et les bureaux du service Enfance jeunesse

### La Petite Enfance

Le Relais Petite Enfance proposera toujours ses ateliers en itinérance dans les communes et accueillera les familles et assistant(e)s maternel(le)s au sein

du Pôle Enfance jeunesse. L'atelier du Relais Petite Enfance d'Ydes (actuellement à la médiathèque) sera transféré au Pôle enfance jeunesse.

### L'accueil de loisirs

Les enfants reçus à l'accueil de loisirs bénéficieront de salles adaptées aux activités, permettant de travailler en petits et grands groupes (selon leur tranche d'âge et selon les projets). Dortoirs, sanitaires adaptés, salle à manger, jeux extérieurs : tout a été pensé pour le bien-être des enfants et pour favoriser le jeu, la découverte et la socialisation.

### Le pôle ados

Les adolescents ne seront pas oubliés puisqu'ils disposeront d'un espace équipé de jeux, canapés, cuisine et d'activités. Proche du collège, les ados

bénéficieront d'un véritable lieu de rencontre où animations et projets seront développés par le service jeunesse. Les familles et les jeunes pourront également trouver un lieu de réponse à leurs questionnements au Point Information Jeunesse.

### Le coût du projet

€ 1 995 750 €

→ Des subventions ont été sollicitées à hauteur de 80% du coût du projet, soit près de 1 600 000 € sollicités.

Ces demandes ont été faites auprès de l'Europe (Fonds Européen de Développement régional), de l'État (Dotation d'équipement des territoires ruraux et Dotation de Soutien à l'Investissement Local), de la Région (Contrat Région), du Département (Contrat Cantal Développement), et de la CAF.

→ Le reste à charge prévu pour Sumène Artense communauté est de 400 000 € (soit les 20% restants du coût du projet), sous réserve de l'acceptation des subventions sollicitées.



◆ Vue du projet depuis le jardin.



# AIDES ÉCONOMIQUES AUX ENTREPRISES : bilan 2023 et comment en bénéficier

Chaque année, les élus de Sumène Artense communauté votent une enveloppe de 50 000 euros qui sont alloués aux entreprises faisant la démarche de faire une demande d'aide. Chaque année, ce montant est très souvent dépassé (jusqu'à 135 000 € en 2022), dans le but d'aider à la création ou reprise d'entreprises, ainsi qu'au développement des activités des entreprises locales.

Sumène Artense communauté soutient le développement économique grâce à l'attribution d'aides aux entreprises : depuis 2019, près de 80 entreprises en ont bénéficié.



Si vous souhaitez créer une entreprise ou reprendre une entreprise existante (par exemple dans le cas d'un départ à la retraite), vous pouvez prétendre à une subvention de Sumène Artense.

Ces aides sont également octroyées aux entreprises déjà en place, notamment pour la réalisation de travaux (par exemple moderniser un local commercial, construire un nouveau bâtiment plus adapté ou plus grand).

L'achat de matériel est aussi un motif de demande d'aides. Depuis 2019, Sumène Artense communauté a par exemple participé à l'achat d'équipements pour la restauration, d'un four de boulanger permettant des gains sur la consommation énergétique. Cette question d'économie d'énergie motive régulièrement des demandes de subvention des professionnels, des entreprises en création ayant par exemple bénéficié d'attributions pour l'acquisition de véhicules électriques.

## Qui peut bénéficier des aides ?

Toute entreprise qui a son siège social en Sumène Artense peut déposer une demande d'aides, dans la limite d'une demande tous les deux ans et par entreprise.

Toutes les entreprises (SA, SAS, SARL, entreprises individuelles, etc.) sont concernées, sauf les micro-entreprises, auto-entrepreneurs et SCI (Sociétés Civiles Immobilières). Elles doivent donc être inscrites à la Chambre des Métiers ou à la Chambre du Commerce et de l'Industrie.

## Quels sont les montants alloués ?

Les entreprises peuvent prétendre à 10% du montant des dépenses Hors Taxes qu'elles souhaitent engager. Un plafond de l'aide est fixée à 5 000 € par projet (correspondant à 50 000 € HT de dépenses éligibles).

## Un co-financement avec la Région Auvergne-Rhône-Alpes

Les entreprises peuvent aussi faire une demande d'aide auprès de la Région Auvergne-Rhône-Alpes. La première condition d'attribution d'aide de la Région est que l'entreprise ait reçu une aide de leur collectivité : si Sumène Artense communauté finance une entreprise, la Région accepte alors d'étudier le dossier et peut lui accorder un financement selon ses critères d'attribution.

## Faire une demande d'aide auprès de Sumène Artense communauté

- 1 Je prends rendez-vous avec Sumène Artense communauté pour expliquer mon projet
- 2 Je remplis et transmets un dossier de demande d'aide et fournis les devis non signés
- 3 Mon dossier est présenté aux élus en commission économie pour validation
- 4 Je reçois ma notification d'attribution et je peux débiter les opérations

## ! Soyez vigilants !

Les opérations ne doivent pas commencer avant la notification d'attribution de l'aide.

Les devis ne doivent pas être signés, et toute facture antérieure à la date de la notification d'attribution ne sera pas pris en compte.

**i** **Infos et RDV**  
Sumène Artense communauté  
06 49 56 64 93  
04 71 40 62 66  
deveco@sumene-artense.com



~ Économie

## PROGRAMME LEADER

### Des subventions européennes pour les entreprises

LEADER est un programme européen qui vise à soutenir des stratégies de développement innovantes afin de revitaliser les zones rurales. Ce programme est destiné aux acteurs publics mais aussi aux acteurs privés comme les entreprises ou les associations.

Le programme LEADER, acronyme de Liaison Entre les Actions de Développement de l'Économie Rurale, permet d'aider les porteurs de projet contribuant au développement des territoires ruraux. Ce programme européen s'appuie sur un Groupe d'Action Locale (GAL) afin d'être au plus près des besoins rencontrés sur le terrain. Pour Sumène Artense le GAL Auvergne-Rhône-Alpes Cantal permet d'appliquer le programme LEADER pour la période 2023/2027.

« Améliorer l'attractivité de l'ensemble du territoire en s'appuyant sur les activités de proximité qui améliorent la vie quotidienne des habitants et constituent la vitalité du territoire, »

(Objectif du GAL Auvergne-Rhône-Alpes Cantal)

### Appel à projets

Les entreprises peuvent répondre à un appel à projets dans le cas d'une création, d'une reprise ou du développement d'activités de proximité de biens et services marchands. Les opérations éligibles concernent la création ou le développement des :



ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES DE PROXIMITÉ

(y compris de l'économie sociale et solidaire)



ACTIVITÉS LIBÉRALES DE SANTÉ



ACTIVITÉS VÉTÉRINAIRES

Ces projets devront apporter une plus-value à l'entreprise, aux habitants et au territoire. Il s'agit par exemple d'améliorer l'accès aux services ou aux activités, de diversifier l'offre actuelle, d'accroître le rendement, d'améliorer les conditions de travail. La prise en compte du développement durable et des transitions (sobriété énergétique, usages numériques) font l'objet d'une attention particulière. Les enjeux actuels sur la transition écologique, énergétique et numérique sont en effet étudiés.

### Faire une demande LEADER

- 1 ▶ Rencontrer l'équipe LEADER : un temps d'échange pour s'assurer que le projet répond aux objectifs du GAL.
- 2 ▶ Réaliser un document de présentation du projet.
- 3 ▶ Le Comité de programmation rend son avis et évalue le projet.
- 4 ▶ Le porteur de projet fait une demande de subvention, transmise également aux co-financeurs (Région, ...).
- 5 ▶ Le porteur de projet avance les frais puis est remboursé sur justificatifs

À noter que cette démarche est désormais dématérialisée.

**i** Contacter l'équipe LEADER proche de chez vous : Clément VANTAL : [cvantal@cantal.fr](mailto:cvantal@cantal.fr)



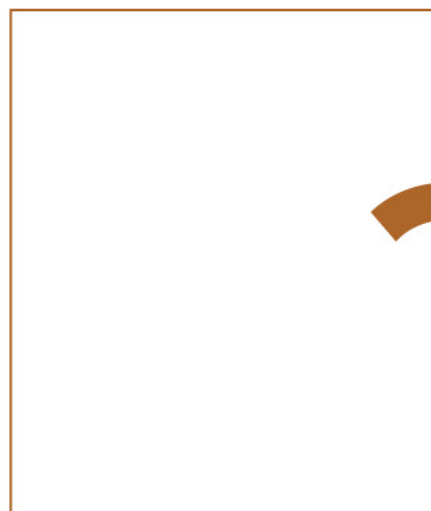
À la hauteur de vos projets

~ Économie

## Des subventions pour les communes en faveur du commerce

Les communes peuvent encourager des activités à s'installer dans les centres-bourgs. En réalisant des travaux sur les locaux vacants, les communes facilitent l'installation d'entrepreneurs.

Sumène Artense communauté a mis en place des aides financières pour les communes qui achètent, construisent ou réhabilitent des locaux à destination commerciale. Cette aide est plafonnée à 30 000 € par commune et par an.



Ce programme a permis à la commune de Vebret de financer à hauteur de 50 % les travaux de réhabilitation du restaurant le Saint Louis, en bénéficiant de 30 000 €.

La commune de Bassignac a sollicité cette aide pour l'acquisition de l'Auberge des Trois Rivières, et a pour projet de réhabiliter ce restaurant d'ici l'automne 2024. 30 000 € ont été alloués à ce projet, correspondant à 12 % des dépenses à engager par la commune.

La commune de Champagnac a également fait une demande pour l'acquisition d'un bar-tabac et la commune d'Antignac prévoit de faire appel à ce fonds de concours pour des travaux à l'Auberge de la Sumène.

La commune de Champs-sur-Tarentaine-Marchal envisage aussi de solliciter ce dispositif pour le projet de réhabilitation commerciale de l'ancienne pâtisserie.



### ~ Gestion des déchets

## UN TOURNANT POUR LES BIODÉCHETS

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2024, tous les biodéchets doivent être triés à la source, dans le but d'être valorisés. Tous les producteurs de déchets (collectivités, administrations, ménages, professionnels...) doivent composter.



Du fait de l'application de la loi AGEC (Anti-Gaspillage pour une Économie Circulaire) de 2020, les habitudes de composter vont devoir être adoptées par tous. Cette loi vise à réduire le gaspillage mais aussi à favoriser la durabilité des produits tout au long de leur cycle de vie.

### Les déchets concernés

Aujourd'hui les déchets alimentaires représentent plus d'un tiers des déchets ménagers ! Les biodéchets, c'est-à-dire les déchets de cuisine et de table (les restes des préparations de cuisine et des assiettes) devront être compostés. Cela concerne aussi les déchets verts (taille des arbres, tonte de pelouse, etc.).

### Des solutions individuelles et collectives

Depuis de nombreuses années, Sumène Artense propose aux foyers d'acquérir un composteur individuel pour 10 €. Faire son compost chez soi, lorsqu'on a un extérieur, c'est pouvoir produire soi-même un compost pour enrichir son sol.

Depuis 2023, Sumène Artense communauté souhaite mettre en place des composteurs collectifs, à l'échelle d'une commune ou d'un quartier. Des composteurs collectifs à Saignes et Ydes sont mis à disposition des habitants depuis 2023. Champs-sur-Tarentaine-Marchal dispose aussi d'un composteur collectif mis en place par l'association l'Oasis d'à Côté.

### Du bilan aux actions

Vous avez été nombreux à répondre à notre enquête sur le compostage à l'automne dernier. Vos réponses nous ont aidé à mieux comprendre les pratiques du territoire, les freins des personnes qui ne compostent pas et les possibilités de développer le compostage collectif.

L'année 2024 sera une année pour développer les solutions de compostage collectif : proposer à terme un composteur dans toutes les communes ou quartiers pour les zones les plus denses.

Des formations sur le compostage ont été réalisées en décembre dernier afin que toutes les personnes volontaires puissent avoir les connaissances pour bien faire son compost.

### Pour commander un composteur ou s'inscrire à un atelier :

☎ 04 71 40 62 66

contact@sumene-artense.com



📍 Inauguration d'un composteur collectif à Saignes

### ~ Déchets verts

## FERMETURE DU SITE DES BÉCASSINES au public et entreprises

Le site des Bécassines (situé près de la déchetterie du Ruisseau Perdu à Bort-les-Orgues) a été fermé au public depuis décembre 2023.

Les raisons ? Ce site de transit pour les déchets verts a fait l'objet de dépôts non triés et de nombreuses incivilités de la part des usagers. Ce site représente aussi un danger en termes de sécurité.

Il est demandé aux habitants, entreprises et agents des communes de déposer leurs déchets en déchetterie. Les agents de cette dernière assureront le contrôle des dépôts et achemineront ces déchets verts aux Bécassines, site uniquement accessible dans ce cadre-là.



### Le saviez-vous ?

Le coût de traitement des déchets verts est inclus dans la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM).

Traiter ses déchets verts en les revalorisant au jardin (paillage, broyage, compostage) c'est aussi participer à limiter la hausse de la TEOM... et en plus votre sol aura moins besoin d'eau et sera plus fertile !

**Vous souhaitez recevoir des conseils pour mieux gérer vos déchets verts ?**

contact@sumene-artense.com  
04 71 40 62 66



## ~ Ordures ménagères

### Tri, collecte, compostage : un nouveau règlement des déchets ménagers

Emballages, déchets verts, encombrants, piles, huiles de vidange, ... il est parfois difficile de s'y retrouver pour savoir où déposer ses déchets. Un nouveau règlement vous permettra d'y voir plus clair en termes de déchets ménagers et assimilés pour le territoire Sumène Artense.

La question des déchets est complexe et les nouvelles évolutions doivent figurer sur ce règlement (comme par exemple la question des biodéchets - voir page de gauche.). Le règlement des ordures ménagères actualisé présente les différents services pour que l'usager puisse diriger ses déchets au bon endroit selon le type de déchets qu'il produit. Les règles et les obligations de chacun, les modalités de collectes, la sécurité des agents en charge de la collecte, l'amélioration du tri des déchets sont les principaux sujets de ce document. Il est aussi rappelé le rôle central des maires au titre de leurs pouvoirs de police, notamment pour lutter contre les dépôts sauvages et incivilités.



Règlement consultable sur : [sumene-artense.com](http://sumene-artense.com)

### Vers de nouvelles fréquences pour collecter les poubelles des particuliers

Sumène Artense communauté envisage de mettre en place une collecte des ordures ménagères tous les quinze jours (au lieu d'une collecte toutes les semaines). Une demande dans cette perspective a été réalisée auprès de la préfecture fin 2023.

Si la demande de dérogation est obtenue, cette organisation sera mise en place dès que le service de collecte des ordures ménagères pourra être opérationnel, courant 2024.

En effet, si l'on trie bien ses déchets, il ne reste quasiment plus rien dans la poubelle des ordures ménagères.

## ~ Déchets des professionnels

### Des professionnels qui contribuent au coût des déchets selon les volumes qu'ils produisent

La redevance spéciale correspond à une contribution pour les déchets produits par les professionnels (commerçants, artisans, petites et moyennes entreprises, grands producteurs de déchets). Mise en place depuis 2004 et réactualisée en 2023, les recettes de la redevance spéciale sont indispensables afin que ce ne soit pas les ménages qui paient les déchets engendrés par les activités économiques.



Le guide de la redevance spéciale est consultable sur : [sumene-artense.com](http://sumene-artense.com)



Pour tout renseignement :  
Service déchets  
04 71 40 62 66  
[contact@sumene-artense.com](mailto:contact@sumene-artense.com)

#### Quels sont les professionnels concernés ?

Les professionnels paient la redevance spéciale, pour la collecte et le traitement des déchets effectués par Sumène Artense communauté (déchets assimilés aux ordures ménagères et cartons bruns). Les entreprises qui ne paient pas la redevance spéciale sont les professionnels qui font le choix de faire appel à un prestataire privé pour éliminer leurs déchets.

#### Pourquoi veiller à l'application de la redevance spéciale ?

Cette contribution vise à rééquilibrer la facture du ramassage et du traitement des déchets jusqu'alors supportée essentiellement par les ménages (équité entre les contribuables).

Elle est aussi équitable entre professionnels puisque la facturation prévoit de faire payer le service en fonction du volume de déchets produits et la fréquence de collecte. Ainsi, la facturation est calculée en fonction du coût réel du service rendu. Les professionnels de Sumène Artense ont reçu fin 2023 un guide sur la redevance spéciale et les agents de Sumène Artense viendront les rencontrer pour apporter les explications nécessaires, conseils en termes de gestion des déchets et définir le niveau de service.

La redevance spéciale est aussi un moyen de responsabiliser les professionnels à la gestion de leurs déchets, les inciter à effectuer un tri et à les réduire à la source.



# MERCI POUR LE TRI !

Depuis un an, le tri est facilité en Sumène Artense : tous les emballages se jettent dorénavant dans les colonnes jaunes à l'image de ce qui se fait au niveau national. Un geste simplifié pour augmenter la quantité d'emballages recyclés. Et pour cela on vous dit : MERCI.

En 2023, votre implication et vos efforts ont permis une forte augmentation de la quantité de tri sélectif collecté.

C'est un geste qui est devenu quotidien et il a le pouvoir de préserver les ressources naturelles. Cette habitude simple permet d'éviter le rejet de 2,2 millions de tonnes de CO2 par an (sources CITEO pour la France). Trier ses déchets, c'est donc faire un geste pour la planète et pour tous.

Merci à tous pour votre engagement dans ce geste citoyen.

 **Près de 45 % d'emballages collectés en plus en 2023 (par rapport à 2022)**

## CONTINUONS NOS EFFORTS !

Lorsque l'on trie les emballages et papiers, il est important de :

- ✓ JETER EN VRAC (ne pas les regrouper dans un sac !)
- ✓ INUTILE DE LES NETTOYER (mais bien les vider)
- ✓ SÉPARER LES ÉLÉMENTS (retirer l'opercule de la boîte, sachets individuels de la boîte, suremballages, etc.)
- ✓ NE PAS EMBOÎTER LES EMBALLAGES... sinon ils ne sont pas triés !

## LEVONS LES DOUTES !


Vous hésitez encore pour savoir où mettre certains déchets ? Voici quelques déchets pour lesquels vous n'aurez plus de doute !

## Le saviez-vous ?

Trier coûte moins cher que de mettre ses emballages dans les ordures ménagères.

Le coût par an et par habitant pour les ordures ménagères est d'environ 66 € ... contre 3,6 € pour les papiers et emballages ! Le coût des papiers et emballages est en effet limité grâce aux recettes générées par leur collecte.



 **VIDÉO : LES CONSIGNES DE TRI EN SUMÈNE ARTENSE**

À RETROUVER SUR  
SUMENE-ARTENSE.COM  
OU EN FLASHANT CE QR CODE



 <p><b>COLONNE DE TRI JAUNE</b></p>	 <p>Sachet de chips</p>	 <p>Papier bulles</p>	 <p>Suremballage pack d'eau</p>	 <p><b>COLONNE DE TRI BLEUE</b></p>	 <p>Sachet/étui pain</p>	 <p><b>DÉCHETTERIE</b></p>	 <p>Cartons bruns (à plier)</p>	
 <p>Papier cuisson</p>	 <p>Boîte pizza</p>	 <p>Papier alu</p>	 <p>Sac congélation</p>	 <p><b>POUBELLE ORDURES MÉNAGÈRES</b></p>	 <p>Mouchoirs, sopalin, lingettes</p>	 <p>Couches</p>	 <p>Brosse à dent</p>	 <p>Masques</p>
 <p>Papiers enduits (boucher, poissonnier fromager, ...)</p>	 <p>Pot yaourt et son opercule</p>	 <p>Rouleau papier toilette</p>						



~ Tri des déchets

## Déploiement de nouveaux points de collecte

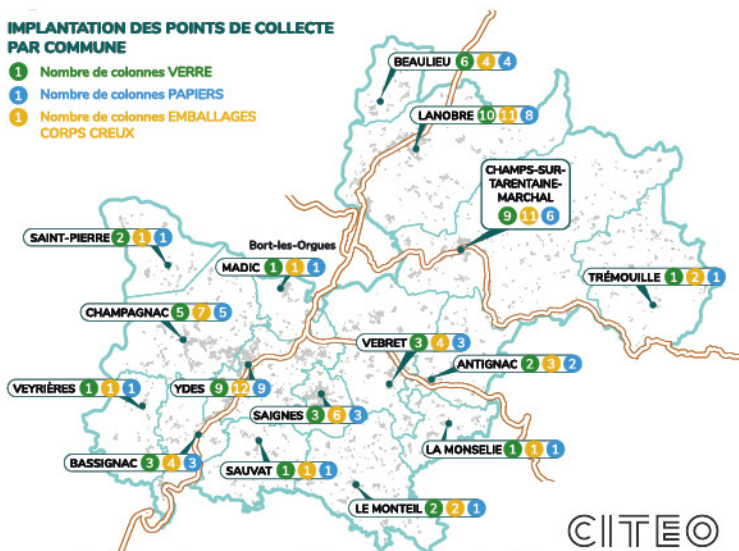
Nous sommes plus nombreux à trier et les volumes des déchets déposés dans les colonnes de tri augmentent. Le point de collecte installé à Cheylade (Lanobre) a été pérennisé (travaux réalisés par Sumène Artense communauté pour la réalisation d'une dalle) et des points de collecte ont aussi été créés à Embort (Champs-sur-Tarentaine-M.), à Ydes Bourg et à Champagnac.

**180** COLONNES DE TRI  
réparties sur  
**57** POINTS DE COLLECTE



### IMPLANTATION DES POINTS DE COLLECTE PAR COMMUNE

- 1 Nombre de colonnes VERRE
- 1 Nombre de colonnes PAPIERS
- 1 Nombre de colonnes EMBALLAGES CORPS CREUX



~ Assainissement

## L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF à l'échelle communautaire

À l'échelle nationale, le transfert de la compétence « Assainissement collectif » aux Communautés de communes sera obligatoire à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2026. Dans un contexte de raréfaction de la ressource en eau, les élus souhaitent anticiper ce transfert de compétence afin d'organiser au mieux ce service aux habitants et de ne pas opérer ce changement en pleine période d'élections municipales.



Le transfert obligatoire de la compétence « Assainissement collectif » aux Communautés de communes est prévu pour le 1<sup>er</sup> janvier 2026 au plus tard. Les élus de Sumène Artense ont fait le choix d'avancer cette prise de compétence au 1<sup>er</sup> janvier 2025. Au regard de la complexité de ce transfert mais aussi des conséquences importantes sur l'organisation du service proposé, il est indispensable de se préparer et d'analyser le plus en amont possible les modalités d'organisation.

C'est pourquoi Sumène Artense a lancé une étude à l'échelle du territoire afin d'organiser un service de qualité, efficace, de proximité et au moindre coût pour les usagers (étude financée à hauteur de 74 % par l'Agence de l'Eau Adour Garonne et l'État). Cette étude donnera des éléments techniques et chiffrés pour faciliter les prises de décisions concernant ce service : mode de gestion, de niveau de service, tarification, etc.

Ce transfert de compétence doit cependant être validé dans les Conseil municipaux (majorité qualifiée).

### Une connaissance fine du territoire et des infrastructures

Sumène Artense communauté a mis en place depuis plusieurs années un service de mutualisation pour l'entretien des installations d'assainissement collectif et de conseil technique. Cela signifie qu'elle gère déjà pour le compte des communes adhérentes certaines stations d'épuration (les communes restaient cependant responsables). Cette expérience sera un atout précieux dans le cadre du transfert de la compétence à l'échelle communautaire.



## Des travaux sur ses parcelles en faveur de l'eau

Les Communautés de communes Pays Gentiane, Pays de Mauriac, Pays de Salers et Sumène Artense communauté sont regroupés pour mettre en œuvre la compétence de la Gestion de l'Eau des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations (GEMAPI) à l'échelle du bassin-versant Auze-Sumène. Cela représente 44 communes, 1000 km de cours d'eau et 736 km<sup>2</sup>.

Un programme de travaux va démarrer dès 2024 et vise à une amélioration de la ressources en eau en termes de qualité et de quantité afin de satisfaire tous les usages (eau potable, agriculture, loisirs, biodiversité, ...).

Après avoir travaillé sur un état des lieux, un programme de travaux prévoit des actions concrètes en faveur de la gestion de l'eau et des milieux aquatiques. À titre d'exemple, ces travaux concernent la réalisation d'ouvrages pour le franchissement des cours d'eau, des abreuvements aménagés pour éviter l'érosion des berges et la dégradation de l'eau, la restauration de zones humides et la réduction du risque d'inondation.

**i** Si vous êtes riverain d'un cours d'eau ou propriétaire et/ou exploitant d'un milieu humide, des aides financières peuvent vous être accordées. Vous pouvez vous rapprocher du technicien rivières du territoire afin de connaître les possibilités et l'intérêt de réaliser des travaux et actions sur vos parcelles.

**📞** **Contat technicien rivières Auze-Sumène**  
Julien COUTURAS  
04 71 40 62 66 | gemapi@sumene-artense.com



▲ Source de la Sumène qui illustre les problématiques principales locales de dégradation des milieux aquatiques par le bétail

**📄** RDV sur [sumene-artense.com](http://sumene-artense.com) pour consulter les documents utiles GEMAPI et sur le site Natura 2000 « Entre Sumène et Mars ».

## Inventaire des zones humides

Les zones humides jouent un rôle primordial pour répondre aux enjeux liés à l'eau, et encore davantage dans un contexte de changement climatique.

En effet, elles rendent de nombreux services (régulation en période de crues ou sécheresse, épuration de l'eau, fourrage en période sèche, biodiversité, paysage...) et ont souvent été dégradées pour satisfaire d'autres usages. Une étude d'inventaire et de caractérisation des zones humides du territoire d'une superficie de plus de 500 m<sup>2</sup> a démarré en 2023. Cette étude se fait en partenariat avec le Conservatoire des Espaces Naturels, pour les cartographier, étudier leur état et fonctionnement, et prioriser des actions à mettre en œuvre pour restaurer les plus dégradées.

**i** Le bureau d'études ARTELIA se chargera de cette étude. Il sera amené à pénétrer dans les parcelles concernées en 2024 et 2025 (y compris les parcelles privées), sous couvert d'un arrêté préfectoral qui en prévoit l'autorisation. Merci de leur réserver un bon accueil pour qu'ils puissent réaliser cette mission d'intérêt général.

## Chantier du Tact

Sumène Artense est l'un des nombreux partenaires de l'aménagement de la retenue du Tact qui est le fruit d'un travail entrepris depuis 2018 et sous maîtrise d'ouvrage EDF Hydro. Les travaux se sont terminés fin 2023.



Ce chantier a été labellisé par l'État comme « solutions fondées sur la nature ». Son objectif ? Améliorer la qualité des eaux qui transiteront demain au travers de cette lagune vers la Crégut et Lastioules qui est l'unique lac hydroélectrique labellisé Pavillon bleu dans le Cantal. Les principaux travaux ont été de mettre en place un décanteur à l'amont (pour bloquer certains sédiments) et de réaliser une levée de terre (pour ralentir le transit de l'eau).

Cet aménagement de la retenue du Tact permet aussi d'augmenter de 30 000 m<sup>3</sup> le volume d'eau disponible pour alimenter le ruisseau du Tact durant les périodes de sécheresse. L'ensemble de ces opérations ont pour volonté de concilier une production énergétique décarbonée avec la préservation et la mise en valeur du patrimoine naturel du territoire.



# Saison culturelle

Des spectacles pour tous et au plus près de chez vous... telle est l'ambition de la saison culturelle Sumène Artense. Une sélection de spectacles accessibles et variés : danse, théâtre, musique, ciné-goûter, cirque... pour tous, petits et grands !



## DIMANCHE 21 JANVIER

### « Almataha »

Cie Zahrbat, Brahim Bouchelaghem  
Danse hip-hop, manipulation  
d'objets, marionnettes

- 🕒 16h
- 📍 Centre socioculturel de Saignes
- 👤 Tout public + de 5 ans

## MERCREDI 21 FÉVRIER

### Ciné-goûter

- 🕒 15h
- 📍 Cinéma d'Ydes
- 👤 Jeune public

## SAMEDI 9 MARS

### Festival HIBERNAROCK

Voir ci-dessous

## SAMEDI 6 AVRIL

### « Vacarme(s) ou comment l'Homme marche sur la Terre »

Cie La Joie Errante  
Théâtre

- 🕒 20h30
- 📍 Centre socioculturel de Saignes
- 👤 Tout public + de 14 ans

## VENDREDI 12 AVRIL

### « Les fils de Teuhpu »

Concert

- 🕒 20h30
- 📍 La Pierre Noire à Champagnac (Bois de Lempre)
- 👤 Tout public

## MARDI 7 MAI

### « Le processus »

Théâtre de Romette  
Théâtre

- 🕒 20h30
- 📍 Collège d'Ydes
- 👤 Tout public + de 14 ans

## MARDI 21 MAI

### « (é)mouvoir »

Cie Entre eux deux rives  
Théâtre visuel - marionnette

- 🕒 9h30 🕒 11h 🕒 17h30
- 📍 Centre socioculturel d'Ydes
- 👤 Jeune public de 6 mois à 3 ans

## LUNDI 3 JUIN

### « La petite traversée »

Soco

Espace sensoriel pour les tout-petits

- 🕒 9h30 🕒 11h 🕒 17h30
- 📍 Centre socioculturel de Saignes
- 👤 Jeune public de 3 mois à 2 ans et demi

## VENDREDI 14 JUIN

### « Vu »

Cie Sacékripa  
Cirque/clown

- 🕒 20h30
- 📍 Collège d'Ydes
- 👤 Tout public + de 7 ans

## LES 5, 6 ET 7 JUILLET

### Festival C'MOUVOIR

Concerts, lectures, spectacles, ateliers, marché d'artisanat, jeux

- 📍 Champs-sur-Tarentaine-Marchal
- 👤 Tout public



## SAMEDI 9 MARS

### Fatoumata Diawara + Malaka

- 🕒 20h15 : concert de l'atelier jazz et les professeurs de l'École de musique du Haut Cantal
- 🕒 21h : Malaka suivi de Fatoumata Diawara
- 📍 Salle Henri Moins de Champs-sur-Tarentaine-Marchal
- 👤 Tout public

Reconnue comme l'une des plus belles voix de la musique africaine, Fatoumata Diawara est une des portes-paroles d'un continent en constante mutation, fière de son héritage. Chanteuse, compositrice, guitariste, actrice, c'est une artiste aux multiples facettes qui se nourrit des rencontres et des métissages de cultures.

HIBERNAROCK  
CANTAL

[www.hibernarock.fr](http://www.hibernarock.fr)

Soirée proposée dans le cadre du festival HIBERNAROCK porté et piloté par le Conseil départemental du Cantal.

## INFOS / RÉSERVATIONS spectacles et concerts

✉ [contact@sumene-artense.com](mailto:contact@sumene-artense.com)

☎ 04 71 40 62 66

🌐 [Sumene-artense.com](http://Sumene-artense.com)  
> saison culturelle

📘 Culture  
Sumène Artense



## DÉCODER

Région Auvergne-Rhône-Alpes,  
Conseil départemental du Cantal,  
Communes,  
Sumène Artense communauté

## Qui fait quoi ?

### La région



- Transports et mobilité
- Lycée, enseignement supérieur, recherche
- Développement économique
- Formation continue
- Agriculture, pêche, forêt
- Santé

### Le département



- Protéger et accompagner les populations : suivi des femmes enceintes et soutien aux jeunes parents, personnes âgées, personnes en situation de handicap, personnes sans emploi (RSA)
- Collèges
- Voirie départementale
- Pompiers (SDIS)
- Infrastructures numériques

### ORGANISATION

### SOLIDARITÉ

### Les communes



- Écoles
- Rues et espaces publics de la commune
- Police municipale
- État civil
- Urbanisme
- Voirie communale
- Éclairage
- Aides aux associations

### COMPÉTENCES TRANSVERSALES

- Environnement
- Culture
- Sport
- Tourisme
- Logement

### PROXIMITÉ

### Sumène Artense communauté

Toutes nos compétences sur :  
[sumene-artense.com](http://sumene-artense.com)



- Développement économique (Zones d'Activités, soutien aux commerces et entrepreneurs, ...) et accueil de nouveaux entrepreneurs
- Planification de l'urbanisme (élaboration et révision du PLUi)
- Action sociale : portage des repas, Espace France services Sumène Artense, Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat
- Gestion des déchets
- Logement et cadre de vie
- Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations
- Enfance et jeunesse : animations ados, accueil de loisirs, Relais Petite Enfance
- Développement et promotion touristique (base nautique de Lastiouilles)
- Assainissement non collectif
- Mobilités

Liste non exhaustive : compétences à retrouver sur le site de La Région, du Département ou de votre commune.

**Sumène Artense**  
COMMUNAUTÉ

[Sumene-artense.com](http://Sumene-artense.com)

### Se tenir informés :

21, rue du Calalet, 15240 SAIGNES  
[contact@sumene-artense.com](mailto:contact@sumene-artense.com) - 04 71 40 62 66

Accueil (à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2024) :  
Lundi, mardi, jeudi : de 9h à 12h et de 13h30 à 17h  
Le mercredi et le vendredi : de 9h à 12h

21, rue du Calalet  
contact@sumene-artense.com  
Accueil  
Lundi, mardi, jeudi  
Le mercredi et le vendredi